

Échangeur de Montmarault Entrée sans ticket: mode d'emploi !

Le 1^{er} juillet dernier, APRR a mis en service la première entrée sans ticket de France sur la voie d'accès à l'A79 depuis Montmarault. Ce dispositif apporte plus de fluidité et plus de sécurité aux usagers. La seconde entrée sans ticket ouvrira prochainement au niveau de l'échangeur de Chambéry-Nord sur le réseau AREA.



Depuis Montmarault, vous empruntez la voie d'accès à l'A79. Vous passez sous un portique sans avoir besoin de vous arrêter pour prendre un ticket ou être détecté avec votre télébadge. Placé au-dessus de la voie, il identifie votre véhicule et sa plaque d'immatriculation avec des capteurs et des caméras. Le badge télépéage doit être correctement fixé au pare-brise pour être détecté par le portique.



Vous circulez sur l'A79 jusqu'à la barrière de péage en pleine voie de Deux-Chaises, marquant la limite de ce nouveau tronçon autoroutier, payant depuis le 1^{er} juillet dernier.



À la borne de paiement, vous n'avez pas besoin d'insérer un ticket pour effectuer le règlement de votre trajet Montmarault – Deux-Chaises. En quelques secondes, les capteurs et caméras identifient votre véhicule et sa classe et retrouvent les données; le tarif du trajet Montmarault - Deux-Chaises s'affiche automatiquement pour vous permettre de le régler directement.

+ d'infos sur a71.aprr.com

